

DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES
CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE

COMMUNE DE MAZAUGUES
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2005

L'an deux mil cinq, le vingt neuf mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de MAZAUGUES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du vingt et un mars adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-9 à L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy BAGNIS, Maire.

Etaient présents : MM. BAGNIS, Maire ; BLANC, GIBERT, BONHOMME, CASSINOTO, Adjoints ; CLERY, PIAZZO, MATHIOT, CORBIN, MMES RISSER, CASSINOTO C, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : M. LAVIGOGNE pouvoir donné à M. PIAZZO

M. BEOLETTO pouvoir donné à M. BLANC

Etaient absents non excusés : MM. DAIRAINÉ, EMERIC.

☞

Un scrutin a eu lieu : M. PIAZZO a été élu secrétaire de séance.

☞

LE TRAIN AVENIR DU CENTRE VAR : REOUVERTURE DE LA LIGNE CARNOULES - GARDANNE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du 15 février 2005 par lequel l'association Train Avenir du Centre Var souhaite la réouverture de la ligne Carnoules - Gardanne au trafic voyageur pour répondre à l'intérêt général des populations desservies par la ligne ferroviaire ainsi qu'aux communes voisines.

Le Conseil Municipal, oui cet exposé, et après en avoir délibéré, décide à la majorité :
(1 voix contre : M. BAGNIS ; 1 Abstention : M. GIBERT)

de demander au Conseil Régional et à l'Etat de bien vouloir procéder à la réouverture de la ligne Carnoules-Gardanne au trafic voyageurs pour répondre à l'intérêt général des populations desservies par la ligne ferroviaire ainsi qu'aux communes voisines.

Pour extrait certifié conforme
MAZAUGUES, le 7 avril 2005
Le Maire
Guy BAGNIS

